



NEWS, TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE

## LE LABEL "TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE" OBTENU PAR MANTES-LA-JOLIE - JUIN 2024

Lundi 6 juin 2024, la Ville de Mantes-la-Jolie a obtenu le label national "Territoire Engagé pour la Nature" pour la période 2024-2027.

Ce dispositif a pour objectif d'accompagner et de valoriser les collectivités qui mettent en œuvre des actions en faveur de la biodiversité.

Publié le 18 juin 2024

**"Territoire Engagé pour la Nature" (TEN) est un dispositif national**, animé en région par

[l'ARBE \(http://www.arbe-regionsud.org/1478-observatoire-regional-de-la-biodiversite.html\)](http://www.arbe-regionsud.org/1478-observatoire-regional-de-la-biodiversite.html)

(Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement) et piloté par l'

[OFB \(http://www.ofb.gouv.fr/\)](http://www.ofb.gouv.fr/)

(Office Français de la Biodiversité (OFB),

[la DREAL \(http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/\)](http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/)

(Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement),

[la DRAAF \(https://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/\)](https://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/)

(Direction régionale de l'Alimentation, l'Agriculture et la Forêt) et la Région.

Depuis la création de ce dispositif en 2019, seules **536** collectivités sont reconnues **TEN** au niveau national dont **112** en Ile-de-France.

**Les collectivités ont un rôle majeur à jouer pour la préserver et la restaurer.** La biodiversité est le tissu vivant de notre planète. Elle permet de nous nourrir, de nous soigner et nous assure un cadre de vie sain, agréable et attractif mais elle est aujourd'hui menacée.

Après avoir obtenu une 1<sup>ère</sup> fois cette reconnaissance en 2020 pour la période 2020-2023, la **Ville de Mantes-la-Jolie** s'engage maintenant sur la période 2024-2027, pour :

<https://www.manteslajolie.fr/information/fil-infos/le-label-territoire-engage-pour-la-nature-obtenu-par-mantes-la-jolie-juin-2024-4855?>

- > Mettre en place un programme d'actions de sensibilisation à destination du public scolaire avec pour objectif de renforcer l'accompagnement des écoles intéressées pour la mise en place d'actions en faveur de la **transition écologique** et des démarches **éco-responsables**.
- > Déployer un programme de **renaturation** et de **végétalisation** des cours de récréation des écoles publiques (**Cours oasis**).  
Dans un souci d'adaptation au changement climatique et amélioration du cadre de vie, la Ville de Mantes-la-Jolie a décidé d'élaborer un **Plan Vert** à l'échelle communale. Dans ce cadre, elle déploie un programme de végétalisation des cours des écoles publiques.  
Ce projet de **renaturation, désimperméabilisation des sols et infiltration de l'eau à la parcelle**, permet :
  - de renforcer la place du végétal en milieu urbain,
  - de favoriser le développement de la biodiversité,
  - d'encourager le déploiement des corridors écologiques,
  - de créer des îlots de fraîcheur,
  - d'améliorer le cadre de vie des Mantais et usagers du site (enseignants, élèves) en apportant des bienfaits sur la santé, le bien-être et les liens sociaux.

Cette reconnaissance, « **Territoire engagé pour la nature** » (TEN), apporte à la Ville :

- > **un accompagnement** par des experts pour formaliser un programme d'actions réaliste et concret qui intègre les enjeux locaux, régionaux et nationaux ;
- > **un renforcement des connaissances** (enjeux, réglementation, etc.) et des compétences sur la biodiversité via un accès à des données nationales et régionales, des formations, etc. ;
- > **la facilitation à l'accès de financements existants** (appel à projets régionaux, des Agences de l'eau...);
- > **une visibilité, à l'échelle nationale et internationale**, dans le cadre d'évènements ou d'une communication globale sur l'initiative « Engagés pour la nature » ;
- > **un accès au « club des engagés »** pour échanger, monter collectivement en compétences (partage de bonnes pratiques, réseaux d'influence, etc.) et créer de nouvelles synergies.

## PLUS D'INFOS

- > <https://engagespourlanature.ofb.fr/territoires> (<https://fra01.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Fengagespourlanature.ofb.fr%2Fterritoires&data=05%7C02%7CNPONSAR%40manteslajolie.fr%7C540a797460be4995e67308dc8eaa01c5%7C97ab2615895b407e9f8f76e38f03946a%7C0%7C0%7C638542108044038821%7CUnknown%7CTWFpbGZsb3d8eyJWljojMC4wLjAwMDAiLCJ0ljojV2luMzliLCJBTiI6IklhaWwiLCJXVCi6Mn0%3D%7C0%7C%7C%7C&sdata=PnXU%2BwOyCJL8Uu7izP6zqb56GyFBjRCyAh%2B0cd%2B%2Foms%3D&reserved=0>)
- > <https://www.ofb.gouv.fr/territoires-engages-pour-la-nature> (<https://www.ofb.gouv.fr/territoires-engages-pour-la-nature>)
- > <https://www.arb-idf.fr/ceremonies-des-reconnaisances-territoire-engage-pour-la-nature/> (<https://fra01.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Fwww.arb-idf.fr%2Fceremonies-des-reconnaisances-territoire-engage-pour-la-nature%2F&data=05%7C02%7CNPONSAR%40manteslajolie.fr%7C540a797460be4995e67308dc8eaa01c5%7C97ab2615895b407e9f8f76e38f03946a%7C0%7C0%7C638542108044347463%7CUnknown%7CTWFpbGZsb3d8eyJWljojMC4wLjAwMDAiLCJ0ljojV2luMzliLCJBTiI6IklhaWwiLCJXVCi6Mn0%3D%7C0%7C%7C%7C&sdata=IQAJ67Z9tnhI70%2BUINbBuqTXW8wpRnaBBOMZ96Ek7S8%3D&reserved=0>)

